



# 20 BUSINESS CONFERENCE

## 25

LOI DE FINANCES 2025: QU'EST CE QUI A CHANGÉ?  
INNOVATIONS ET IMPACT SUR LES CONTRIBUABLES

### INNOVATIONS DANS LE CODE GÉNÉRAL DES IMPOTS:

56 articles modifiés  
bon a savoir sur la reforme de la fiscalité locale à l'echelon  
communal et régional

### DSF 2024

Comprendre la cohérence et appliquer les modifications  
de la loi 2024 pour éviter les redressements

### INVITÉS

**M. ABOUBAKAR ABBA**  
Chef de brigade régionale  
des enquêtes et des recherches

**M. FAYCAL Abdoulaye**  
Chef de division de la  
législation et des relations  
fiscales Internationales

 Hôtel la Falaise  
Bonanjo

 23 Janvier  
2025

 08h - 17h  
\* Petit Déjeuner - Déjeuner



Douala, 06 Janvier 2025.

Ref : SCF CADEXFIS/SF/01/2025/001

**A**  
**Monsieur le Directeur Général**  
**de .....**  
.....  
.....

**Objet :**

**Séminaire de Formation :**  
**Loi de Finance 2025 : Qu'est ce qui a changé ?**  
**Innovations et Impacts pour le contribuable.**

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre programme de formation ci-dessus référencé.

En effet, la **Société Conseil Fiscal CADEXFIS AC SARL** organise un programme de formation pour édifier les chefs d'entreprises, les Directeurs Administratifs et Financiers, et les Comptables sur les innovations majeures contenues dans la loi de Finance 2025.

Durant cette session nous avons prévu d'édifier les participants sur les axes suivants :

- Dispositions relatives aux Droits de Douanes
- Comprendre les Réformes Fiscales de 2012 à 2024 ;
- L'analyse commentée et expliquée de la loi de finances de l'exercice

2025 et les cas pratiques qui seront étudiés vous permettront de :

1) Maîtriser les nouveautés fiscales introduites par cette loi et comprendre les conséquences pratiques de leur mise en œuvre sur la conduite de vos

affaires;

2) Bien appliquer les nouvelles dispositions fiscales pour faire valoir au mieux les droits de votre entreprise;

3) Prendre toutes les mesures utiles pour vous adapter aux changements dans les meilleurs délais afin d'éviter tout risque fiscal futur ;

4) Mettre à jour vos connaissances en matière fiscale ;

5) Vous informer sur les différentes pistes d'optimisation fiscale en se basant sur les pratiques des entreprises , des vérificateurs, la doctrine administrative et la jurisprudence Camerounaise ;

6) Participer à un débat interactif entre les participants, des professionnels de la fiscalité, du droit fiscal et un représentant de l'administration fiscale, sur les modalités pratiques des dispositions fiscales de la loi des finances 2025;

7) Doter votre entreprise et votre personnel d'une documentation fiscale à jour .

8) **Cas Pratique** : Présentation, analyse et explication des changements opérés respectivement sur : Les nouveaux États Financiers, Le Bilan révisé ; Le Compte de Résultat révisé ; Le Tableau de Flux de Trésorerie ;

· **Comprendre la Cohérence des Tableaux de la DSF avec les nouvelles dispositions du Droit Comptable et à l'Information Financières SYSCOHA-DA.**

Notre objectif est de permettre à votre société d'optimiser et de payer les impôts à leur juste valeur.

Nous vous remercions de remplir et de nous retourner la fiche d'inscription ci-joint.

Recevez Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération les plus distinguées.

**La direction**



# LOI DE FINANCES 2025

## QU'EST CE QUI A CHANGÉ ?

INNOVATIONS ET IMPACTS POUR LE CONTRIBUTABLE + SESSION BONUS :

COMPRENDRE LES RÉFORMES FISCALES INTERVENUES DE 2012 À 2025

CAS PRATIQUE

PRÉSENTATION, ANALYSE ET EXPLICATION DES CHANGEMENTS OPÉRÉS RESPECTIVEMENT SUR :

1. LES NOUVEAUTÉS FISCALES INTRODUITES PAR LA LOI DE FINANCE 2025 ;
2. LA FISCALITÉ LOCALE ;
3. L'ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS AVEC LES REFORMES DE LA LOI FISCALE 2024 ET COMPRENDRE LA COHÉRENCE DES TABLEAUX DE LA DSF 2024

La Loi de Finances pour l'exercice 2025 a une fois de plus apporté des bouleversements très profonds dans le paysage fiscal camerounais et bon à savoir sur la réforme de la fiscalité locale à l'échelon communal et régional. Pour les comprendre, le Cabinet SCF CADEXFIS –SARL vous propose des sessions de séminaires d'imprégnation sur le thème :

### «LOI DE FINANCE 2025 : INNOVATIONS ET IMPACTS POUR LE CONTRIBUTABLE»:

Par ailleurs, depuis la grande réforme fiscale de 2012, il nous a été donné de constater lors de nos nombreuses missions que bon nombre d'entreprises continuent d'ignorer, de mal interpréter et mal appliquer certaines dispositions fiscales introduites depuis lors. Ce qui les expose aux conséquences pécuniaires incalculables. Fort de ce constat, nous vous offrons en marge du thème principal une Session Bonus intitulée : « **COMPRENDRE LA COHÉRENCE ET APPLIQUER LES MODIFICATIONS DE LA LOI 2024 POUR ÉVITER LES REDRESSEMENTS** »

# OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'analyse commentée et expliquée de la loi de finances de l'exercice 2025 et les cas pratiques qui seront étudiés vous permettront de :

**1** Maitriser les nouveautés fiscales introduites par cette loi et comprendre les conséquences pratiques de leur mise en œuvre sur la conduite de vos affaires ;

**2** Bien appliquer les nouvelles dispositions fiscales pour faire valoir au mieux les droits de votre entreprise ;

**3** Prendre toutes les mesures utiles pour vous adapter aux changements dans les meilleurs délais afin d'éviter tout risque fiscal futur ;

**4** Mettre à jour vos connaissances en matière fiscale ;

**5** Vous informer sur les différentes pistes d'optimisation fiscale en se basant sur les pratiques des entreprises, des

vérificateurs, la doctrine administrative et la jurisprudence camerounaise.

**6** Participer à un débat interactif entre les participants, des professionnels de la fiscalité, du droit fiscal et un représentant de l'administration fiscale, sur les modalités pratiques des dispositions fiscales de la loi des finances 2024.

**7** Doter votre entreprise et votre personnel d'une documentation fiscale à jour.



# PLANIFICATION

FORMAT	LIEU	DATES	DUREE	PARTICIPATION	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Interentreprises	DOUALA	23 janvier 2025	1 jour	150.000 FCFA	15 janvier 2025

Ces tarifs comprennent : L'accès au séminaire, les pauses café, le déjeuner, le support pédagogique la documentation (texte de la loi de finances+ commentaire, Code général des impôts 2025 en version électronique  
Le règlement des frais de participation doit nous parvenir par virement bancaire, ou par chèque libellé à l'ordre de SOCIETE CONSEIL FISCAL CADEXFIS AC SARL au plus tard aux dates limites ci-dessus mais le plus tôt est le mieux, le nombre de place étant limité par session.

## NOS PRINCIPAUX INTERVENANTS EN FISCALITE :

Des praticiens chevronnés et formateurs confirmés tels que:

**-M. ABOUBAKAR ABBA**  
*Chef de brigade régionale  
des enquêtes et des recherches*

**-M. HAMAN DJOULBE**  
*Ingénieur informaticien  
DOUANE*

**-M. FAYCAL Abdoulaye**  
*Chef de division de la  
législation et des relations  
fiscales internationales*



# AVANTAGES EN CAS D'INSCRIPTION IMMEDIATE

Pour toute inscription de plus de 2 participants avec paiement des frais 10 jours avant le début de la session, vous bénéficiez de **10% de réduction**



UN PETIT DEJEUNÉ  
ET UN DEJEUNÉ  
SONT PRÉVUS



RECEVEZ UN  
LIVRE  
OFFERT A LA FIN



UN ATTESTATION  
DE FORMATION  
REMIS A LA FIN  
DU SEMINAIRE

# INSCRIVEZ VOUS VITE-LES PLACES SONT LIMITEES

Dénomination:.....  
 .....

B.P..... Ville :.....  
 Pays : ..... Fax .....

Email :.....

N.I.U : .....

Adresse géographique :.....  
 .....

Signataire / Responsable de la formation :.....  
 .....

Fonction : ..... Cell : .....  
 Email perso : .....

QUELLES SONT VOS ATTENTES VIS-A-VIS DE CETTE  
 FORMA-  
 TION:.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

	Nom et prénom	Fonctions	Email	Numéro de portable	Session choisie	Montant
1						
2						
3						
4						
a) Prière d'écrire les noms exactement comme ils doivent paraître sur le badge de participation b) Merci d'inclure les emails des participants pour la réception des documents de travail avant la c) formation Le numéro rappel, description du lieu de la formation, et cest nécessaire pour contacter le participant la veille du séminaire pour d) Réduction pour inscriptions multiples : voir barème à l'article 4 de nos conditions générales de vente					Total	
					Réduction(d)	
					TVA	
					Total :	

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET ADMINISTRATION

Veillez remplir le formulaire de préinscription à partir de la page web de la formation à l'adresse suivante : <http://www.cadexfis-ac-sarl.com>, ou remplissez, scannez et envoyez le présent bulletin à [sylvie\\_wambo@yahoo.fr](mailto:sylvie_wambo@yahoo.fr) /

Dès réception, nous émettrons une facture Pro-forma pour déclencher votre règlement. Une confirmation, avec tous les détails pratiques, sera adressée aux participants une semaine avant le début du stage. Une facture définitive acquittée vous sera remise au début de la formation ou avant sur simple demande

## MODES DE PAIEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

- Chèque à l'ordre du **SOCIETE CONSEIL FISCAL CADEXFIS AC SARL**
- Virement bancaire sur notre compte **AFRILAND FIRST BANK N° 10005 00017 05700981001-48** Nous contacter pour tout autre mode de paiement

## MODALITES DE PAIEMENT

**100% libérés avant le début de la session**

*(sauf modalité contraire sollicitée par écrit et accordée par l'organisateur)*

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET PAIEMENT

**AU PLUS TARD 10 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION**

*Mais le plus tôt est le mieux, le nombre de places étant limité à 12 participants par session. En cas d'inscription tardive (effectif atteint) vous serez automatiquement mis sur la liste d'attente pour la prochaine session organisée sur le même thème*

**NOTE :** Ce bulletin est un bon de commande irrévocable une fois signé par le souscripteur. Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation est nulle et sans effet sur la créance de l'organisateur de la formation. Les mêmes conditions s'appliquent aux absences le jour de la formation. Toutefois, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer 72 h au moins à l'avance. **Le signataire déclare expressément avoir lu et approuvé sans réserve les conditions générales de vente des formations**

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Bon pour inscription

Nom et signature du 1<sup>er</sup> responsable de l'entreprise

Cachet de l'entreprise :

DIVERSES ENTREPRISES ONT BÉNÉFICIÉ DE NOS  
FORMATIONS POUR UNE IMPLICATION  
DANS L'OPTIMISATION DE LEUR FISCALITÉ

**POURQUOI PAS VOUS?**

